

**VŒUX D'E. MACRON : VERS UNE RELATION DE CONFIANCE ENTRE L'ÉTAT ET LES PROFESSIONNELS DE L'AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES ?**

Depuis le début de la crise sanitaire, les professionnels de l'aide aux personnes âgées ont été en première ligne et ont fait preuve, une fois encore, d'un réel dévouement au service des plus vulnérables.

L'État attend encore beaucoup de ces professionnels, notamment dans le cadre de la campagne vaccinale, qui ne peut pas aller plus vite en établissement en raison des congés et de l'épuisement, et qui devrait être élargie aux personnes âgées vulnérables à domicile pour créer une plus grande dynamique.

A présent, chacun doit respecter ses engagements pour qu'une relation de confiance s'instaure entre l'État et les professionnels.

En effet, les revalorisations salariales et les primes accordées en établissements, ne sauraient faire oublier l'absence de reconnaissance des professionnels de l'aide à domicile dont les conditions de travail contrastent avec leur engagement au quotidien. Il est donc nécessaire que le "quoi qu'il en coûte" soit tenu pour soutenir l'effort consenti tout au long de la crise.

Plus globalement, le secteur de l'aide aux personnes âgées attend des annonces fortes et concrètes d'E. MACRON lors des vœux présidentiels concernant la loi Autonomie.

L'AD-PA attend donc que le Président précise le calendrier de publication et les grands axes de loi, et au-delà, s'engage à renforcer le nombre de professionnels et leurs rémunérations.

Enfin, l'AD-PA attend des réponses quant à la promotion de l'expression et de la représentation des personnes âgées vulnérables.

Pour tout contact  
Pascal CHAMPVERT  
Romain GIZOLME  
Tél. : 06 37 43 34 12

Suivez toute l'actualité de l'AD-PA sur les réseaux sociaux :



[@AssociationADPA](https://twitter.com/AssociationADPA)



<https://www.facebook.com/AssociationADPA/>

**L'AD-PA regroupe au plan national les directeurs de services à domicile, de coordinations et d'établissements pour personnes âgées**